ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question écrite n° 72421

Texte de la question

M. Michel Delebarre attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'avenir de certaines lignes TGV et notamment la ligne Paris-Arras qui, dans bien des cas, se poursuit vers Dunkerque, *via* Lens, Béthune et Hazebrouck. Chacun a bien compris que la SNCF et le Gouvernement n'entendaient pas prononcer une suppression pure et simple de ces dessertes. Néanmoins, aucune précision rassurante du Gouvernement n'a été donnée sur le nombre de liaisons quotidiennes qui seraient programmées par la SNCF. Réduire celles-ci à leur strict minimum conduirait de fait à une quasi-suppression de la ligne et obligerait les voyageurs à transiter par Lille, ce qui ne manquerait pas d'augmenter le prix du trajet, la relation Paris-Lille étant considérée comme l'une des plus chères de France. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions non seulement sur le maintien de cette ligne ferroviaire vitale pour la région Nord-Pas-de-Calais mais aussi et surtout sur le maintien du nombre actuel de fréquences de ces trains.

Texte de la réponse

Lors du débat qui s'est tenu le 24 février 2009 à l'Assemblée nationale sur l'avenir des transports ferroviaires publics, le Gouvernement a indiqué qu'il n'y aurait pas de suppression de dessertes TGV et a clairement signifié à la SNCF qu'il n'était pas question de renoncer à des liaisons TGV nécessaires à l'économie des territoires, au moment où il engage un effort sans précédent de développement du réseau des lignes à grande vitesse. Il n'est pas envisageable que l'offre soit, aujourd'hui, dégradée sur certaines lignes, de surcroît sans concertation avec l'État et les élus locaux. Les pouvoirs publics sont attachés à ce que le TGV demeure un vecteur essentiel de l'aménagement durable et équilibré du territoire. Les élus locaux ont d'ailleurs été reçus au secrétariat d'État aux transports afin de leur rappeler l'importance que le Gouvernement attache à la ligne Paris - Arras. En effet, elle permet la desserte de nombreuses agglomérations de la région Nord - Pas-de-Calais. La SNCF veille à y maintenir une offre accessible au plus grand nombre d'usagers et a démenti l'éventualité d'une refonte de son schéma de desserte.

Données clés

Auteur : M. Michel Delebarre
Circonscription : Nord (13e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72421
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1911
Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 5110